

39. Erreur

De la théorie...

1. Erreur vient du latin « error », mot de la famille de « errare » qui signifie « s'écarter, s'éloigner de la vérité ». (*Le nouveau Petit Robert*)

2. L'erreur est un écart par rapport à la *norme. En ce sens, elle est synonyme de *faute*.

Le terme de « faute » ayant une connotation péjorative parce qu'associé dans notre société à une certaine idée qu'on se fait de la morale, on lui préfère aujourd'hui celui d'erreur.

3. L'approche cognitive distingue la faute de l'erreur. Pour elle, la faute relève de la *performance alors que l'erreur, elle, relève de la *compétence transitoire de l'élève. L'erreur « serait donc une manifestation d'hypothèses fausses si l'on considère l'apprentissage des langues comme une activité d'ordre cognitif de traitement des données et de formation d'hypothèses » (Corder Samuel Pit, 1980, dans *Langages*, n° 57).

Dans cette optique, on peut classer les erreurs en deux grandes catégories :

- les erreurs de compétence, récurrentes, que l'apprenant ne peut rectifier parce qu'il ne possède pas les savoirs nécessaires,
- les erreurs de performance, occasionnelles, assimilables à la faute, que l'apprenant peut rectifier parce qu'il dispose des savoirs adéquats et que ces erreurs sont dues à une distraction passagère.

4. Les erreurs de compétence ou de performance que l'apprenant commet, à l'oral comme à l'écrit, sous l'influence de sa langue maternelle, dans tous les domaines (en phonétique, en morphosyntaxe, en sémantique, quand il réalise un acte de parole en compréhension ou en production) sont appelées *interférences.

5. Ces erreurs se manifestent dans l'*interlangue* de l'apprenant. « En didactique des langues, on désigne par interlangue la nature et la structure spécifiques du système d'une langue cible intériorisé par un apprenant à un stade donné. » (Cuq, 2003).

L'interlangue est donc un micro-système que l'apprenant s'est construit à partir de ses acquis en langues source et cible. Pour atteindre cette dernière, il a procédé à la restructuration de la langue cible en utilisant des règles de la langue source.

L'interlangue peut revêtir deux visages :

- soit elle n'est qu'une étape transitoire et évolue vers la langue cible si l'apprenant persévère dans son effort d'apprentissage,
- soit elle se fige et *se fossilise* si l'apprenant, abandonnant toute étude, considère ses acquis en langue cible comme suffisants à ses besoins.

6. Quelle attitude adopter vis-à-vis de l'erreur ? Loin de sanctionner l'erreur, mieux vaut la placer au centre de la démarche pédagogique. Dans cette perspective, la correction n'est plus une sanction mais une aide précieuse à l'apprentissage et l'erreur devient « un outil pour enseigner », « un tremplin » susceptible de débloquer les démarches d'apprentissages. (J.-P. Astolfi, 1997), une « aubaine » (C. Tagliante, 1994). C'est sur ces principes que repose *la pédagogie de l'erreur*.

...à la pratique

1. Issu de cette pédagogie, le *traitement pédagogique des erreurs* est une démarche qui « consiste à tirer volontairement parti des réponses erronées des élèves, pour leur faire expliciter leurs raisonnements et les amener à (se) poser des questions, collectivement ou individuellement. Parler sur les erreurs, c'est permettre de dépasser la peur de se tromper, d'expliciter les blocages dans les apprentissages, de refaire à l'envers les stratégies erronées, d'en prendre conscience afin d'éviter de les reproduire » (J.-J. Paul, *CARMeL*).

Dans cette perspective, la correction, loin d'être un acte « terminal » parce qu'elle est jugement, se transforme en aide à apprendre. Elle ne se contente plus d'enregistrer et de pointer des écarts par rapport à la norme, elle pointe des « réussites précises et des erreurs précises », elle ouvre à d'autres activités. (Veslin, 1992).

2. Mais, avant de mettre en place, sous forme d'activités, un dispositif correcteur susceptible de remettre à niveau l'apprenant, il faut avoir une connaissance précise de ses erreurs. Pour cela, l'enseignant pourra s'appuyer sur son expérience (il connaît les lacunes de ses élèves) ou, mieux, mener une enquête à partir d'un *corpus d'erreurs. Ce corpus, passé au crible d'une grille d'analyse, lui permettra de répertorier les erreurs et de les classer par rubriques : phonétique, morphosyntaxe, sémantique, etc. Pour ce faire, il pourra se référer aux travaux de C. Albane (1989) qui, avec son équipe, a réalisé un travail similaire pour les lycéens français qui apprennent une langue étrangère, notamment l'anglais.

3. Cette évaluation effectuée, l'enseignant pourra alors mettre en place un ensemble d'activités susceptibles de résoudre les difficultés d'apprentissage rencontrées par ses élèves. Cet ensemble est appelé *remédiation*. Il porte sur « des savoirs et des savoir-faire langagiers ou communicatifs, mais aussi sur les modalités d'apprentissage ». (Cuq, 2003).

4. Pour que ces activités soient efficaces, l'enseignant veillera auparavant à établir avec la classe un véritable *contrat* avec lequel il négociera :

- les objectifs de chaque activité (remédiation de telle ou telle erreur), son contenu spécifique et le type d'exercice à choisir (en fonction de l'erreur à traiter),
- le rôle des élèves qui devront accepter leurs erreurs, comprendre les limites de la liberté individuelle, se soumettre au respect du temps de parole, se partager la tâche...
- son propre rôle, celui d'un enseignant à l'attitude non directive qui :
 - à l'oral : évite d'interrompre l'apprenant, lui donne toujours l'occasion de se corriger, avant de solliciter la classe et, en dernier ressort, ne donne soi-même la correction que si personne ne l'a trouvée,
 - à l'écrit : privilégie l'autocorrection et le dialogue en proposant un corrigé-type élaboré par l'ensemble de la classe.

Testez vos connaissances

Cochez la bonne case

	Vrai	Faux
1. L'interlangue n'est pas un système structuré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La notion d'interlangue permet de mieux comprendre les erreurs des apprenants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. La pédagogie de l'erreur vise à déculpabiliser les apprenants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Le terme de « remédiation » est synonyme de « révision ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>